BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 8. — AOUT-SEPTEMBRE 1853.)

AVIS.

L'*Annuaire de la Société de l'Histoire de France, pour l'année* 1853 a été composé presque en entier de la première partie du travail de M. J. Desnoyers sur la Topographie ecclésiastique de la Gaule. L'importance de ce travail, les soins extrêmes qu'y apporte l'auteur, les innombrables difficultés typographiques dont il est accompagné, retarderont jusque vers la fin de l'année courante la publication de l'*Annuaire pour* 1854. Le Conseil a pensé que MM. les membres de la Société de l'Histoire de France lui sauraient gré d'un retard qui doit leur procurer la suite d'un ouvrage entièrement neuf, et l'un des plus considérables qui aient été faits sur la géographie ancienne non-seulement de notre pays, mais de plusieurs des contrées voisines.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 2 AOUT 1853,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE ROISSY, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le président proclame membre de la Société, après son admission par le Conseil :

847. M. le docteur Le Roi, bibliothécaire de la ville de Versailles, présenté par M. Parent de Rosan.

Ouvrages offerts.

De la part de l'Académie royale des Sciences de Bavière :

Abhandlungen der philosoph.-philol.-classe. T. VII, 1re livraison. Munich, 1853, in-4.

Mémoire de M. F. Kunstmann, intitulé : *Afrika von der Entdickungen der Portugiesen.* Munich, 1853, in-4.

De la part de la Société des Antiquaires de Zurich :

Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zurich. T. VII, 5e cahier. Zurich, 1853, in-4.

De la part de diverses Sociétés françaises :

Annuaire de la Société impériale des Antiquaires de France, pour 1853. 1 vol. in-12.

Bulletin des comités historiques du ministère de l'Instruction publique. Année 1853, 1er nº, in-8º.

Bulletin monumental, publié par la Société française pour la conservation des monuments. XIXe volume, nº 3. Caen, 1853, in-8º.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. (Poitiers), 2e trimestre de 1853, in-8º.

Bulletin du Bibliophile, avril 1853. Paris, Techener, in-8.

Correspondance.

Le secrétaire de l'Académie royale d'Histoire d'Espagne (Madrid, 1er juillet 1853) annonce l'envoi de la collection des ouvrages publiés par elle depuis quelques années, au nombre d'environ 24 volumes.

M. Keller, président, et M. Nuscheler, secrétaire de la Société des Antiquaires de Zurich (janvier 1853), font hommage, au nom de cette compagnie, du volume ci-dessus annoncé de ses Mémoires et demandent à recevoir en échange les publications de la Société de l'Histoire de France. Renvoi au comité des fonds.

M. Wiedmann, bibliothécaire de l'Académie royale des Sciences de Bavière, accuse réception du dernier envoi de la Société (Bulletin).

L'Académie des Sciences de Dijon qui, depuis plusieurs années, adresse à la Société les volumes de ses Mémoires, demande la collection des Annuaires qui seraient encore disponibles. Renvoi au même comité.

Travaux de la Société. Communications.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Choix de Mazarinades, t. II, feuille 13 en bon à tirer, les feuilles 14 à 18 chez l'auteur, 5 autres feuilles en composition.

Journal d'un Bourgeois de Paris sous François Ier ; les feuilles 12 à 15 en première et les placards 26 à 29 chez l'auteur.

MM. les éditeurs et commissaires responsables seront invités, ainsi que l'imprimeur, à apporter le plus d'activité possible à ces publications qui sont restées stationnaires depuis plusieurs semaines.

— M. Parent de Rozan remet au Conseil la copie de plusieurs pièces originales, relatives au prince et à la princesse de Conty, et tendant à éclaircir ou confirmer différents passages des Mémoires de Daniel de Cosnac publiés par la Société de l'Histoire de France.

Ces pièces sont conservées aux Archives de l'Empire où M. de Rozan en a pris des extraits.

— M. Chevreul fils communique le titre original de lettres patentes, signées par Louis XIV, au mois de mai 1650, concernant l'érection d'un marquisat situé dans le bailliage de la Montagne au duché de Bourgogne, au profit du maréchal A. de Fabert. « Ladite création est faite, de l'avis de la reyne régente, en récompense des grands et recommandables services rendus par Fabert à la couronne, en plusieurs charges qu'il a exercées depuis l'âge de dix-huit ans, durant trente-six années de guerre, tant en France qu'en pays étrangers. »

— M. de Lafons, baron de Melicocq, adresse la copie de plusieurs documents inédits pour servir à l'histoire des arts et des mœurs, aux xv^e^ et xvi^e^ siècles. Ces documents sont extraits des registres de Saint-Amé de Douai, aujourd'hui déposés aux Archives générales du Nord.

Des remercîments sont adressés aux auteurs de ces communications, et les pièces sont renvoyées à la rédaction du Bulletin.

La séance est levée à quatre heures et demie.

II.

VARIÉTÉS.

Dans sa dernière séance annuelle, l'Académie des Sciences morales et politiques a mis au concours les deux questions suivantes dont les prix, chacun de 1500 fr., seront décernés en 1856.

I. *De la philosophie de saint Thomas.*

« 1° Examiner l'authenticité des divers ouvrages attribués à saint Thomas, et déterminer, autant qu'il est possible, l'ordre dans lequel ils ont été composés.

« 2° Exposer dans une juste étendue la philosophie de saint Thomas, sa métaphysique, sa morale et sa politique. Rechercher ce qu'il doit à Aristote, aux grands docteurs chrétiens, à l'enseignement et aux écrits d'Albert; marquer ce qui lui appartient.

« 3° Suivre la philosophie de saint Thomas dans ses principaux disciples de l'ordre de Saint-Dominique, et dans les controverses qu'elle a fait naître entre cet ordre et les ordres rivaux, particulièrement celui de Saint-François, au XIV^e^ et au XV^e^ siècle. Faire l'histoire de cette philosophie jusqu'à la chute de la scolastique et l'avénement du cartésianisme.

« 4° Terminer par un jugement approfondi de la doctrine de saint Thomas en ses diverses parties. Mettre en lumière ce qu'il peut y avoir dans cette doctrine de défectueux, et ce qui paraîtra vrai et durable, et digne encore de trouver place dans la philosophie de notre temps. »

II. *Exposer les divers principes qui ont présidé au service militaire et à la formation de l'armée en France, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos temps.*

« Étudier, dans leur origine et leurs développements successifs :

« 1° Le service féodal;

« 2° Les milices locales;

« 3° L'enrôlement volontaire;

« 4° L'enrôlement forcé;

« Rechercher dans quel rapport ont été ces divers modes de formation de l'armée avec l'état de la société et la condition des diverses classes de citoyens, et quelle influence ils ont, à leur tour, exercée sur l'organisation sociale, le développement de l'unité nationale et la constitution de l'État. »

— Deux sujets de concours, que nous avons annoncés déjà, sont indiqués par l'Académie française pour l'année 1854 :

Un discours sur la vie et les écrits du duc de Saint-Simon;

Études historiques et littéraires sur les écrits de Froissart.

L'Académie a remis au concours pour 1854 les deux questions suivantes, pour lesquelles divers Mémoires lui avaient été adressés cette année, dont elle n'a pas jugé les auteurs suffisamment dignes d'être couronnés :

1° Faire l'histoire de notre poésie narrative au moyen âge, en s'arrêtant particulièrement aux grands romans de chevalerie en vers;

2° Décrire le travail des lettres et le progrès des esprits en France dans la première partie du XVII^e siècle avant la tragédie du Cid et le discours de Descartes sur la Méthode.

— L'Académie de Toulon a mis au concours le sujet suivant pour l'année 1856 :

Rechercher quels sont, en dehors du latin, les éléments qui ont concouru à la formation de la langue romane. (Médaille d'or de 500 fr.)

— Dans sa dernière séance annuelle, la Société des Antiquaires de Picardie a décerné diverses médailles d'argent aux meilleurs ouvriers poseurs, ajusteurs, maçons et tailleurs de pierre occupés depuis plusieurs années à la restauration de la cathédrale d'Amiens.

M. Parent de Rozan, membre de la Société de l'Histoire de France, a bien voulu adresser au conseil de la Société, au sujet des Mémoires de Daniel de Cosnac, une communication dont voici la substance :

« Aux incrédules qui suspectent l'authenticité des Mémoires de Daniel de Cosnac, l'héritier de son nom peut opposer, sans doute, plus d'une pièce de comparaison. Le *Bulletin de la Société* (1852, juillet, p. 297), contient, d'ailleurs, onze lettres de notre mémorialiste (1683-1686), dont les originaux existent à la bibliothèque du Louvre, dans la correspondance du maréchal duc de Noailles.

« Ce n'est pas pour ajouter aux Mémoires autographes de Daniel de Cosnac une preuve d'authenticité dont ils n'ont pas besoin, mais pour compléter le détail des services par lui rendus au prince de Conty, que je vais avoir l'honneur de communiquer au conseil diverses pièces, dont plus d'une est probablement ignorée.

I. « Nous, Daniel de Cosnac, nommé évesque et comte de Valence et Die, fondé de procuracion générale de Mgr le prince Conty, en datte du XXIII^e mars dernier an présent 1655, passée par devant Pellerin, notaire royal à Montpellier, donnons pouvoir à M. François Delacour, procureur de S. A. S^me au parlement de Paris de présenter, au nom de S. A. S^me audit parlement, pour obtenir la vériffication et enregistrement des lettres de provision acordées par S. M. à S. A. S^me du gouvernement général de Berry et autres charges de gouvernements particuliers estant dans l'estendue dud. gouvernement général et duché de Berry; donnons aussy pouvoir au sieur Roger de poursuivre led. enregistrement tant aud. parlement qu'ailleurs ou besoing sera, et donner teles charges et pouvoirs à autres personnes qui seront nécessaires.

« Faict à Paris, ce dernier avril 1655. »

II. 1655, 3 febvrier. — Le roy accorde au prince de Conty : « ... la charge de gouverneur... de nostre province de Guyenne, vaccante par la rebellion et félonnie du prince de Condé..., et le gouvernement de nostre chasteau Trompette en nostre ville de Bordeaux. »

III. — En mars, à Montpellier, le prince de Conty se démet de son gouvernement de Berry au profit du maréchal de Clérembault.

IV. 26 juin. — « Le roy, en son conseil, ordonne que le mareschal de Clérembault (et autres débiteurs du prince de Conty), vuideront leurs mains des deniers à luy appartenant, nonobstant toutes saisies faites ou à faire pendant un an (par les créanciers dud. prince).

« Signifié led. jour, 26e juin, au mareschal. »

V. En 1647, le 3 janvier, Louis de Bourbon, prince de Condé, s'était « desmis de son Estat et charge de gouverneur pour le roy en ses pays de Champaigne et Brye.... au proffit et en faveur de Mgr Armand de Bourbon, prince de Conti. »

VI. 1641. 28e janvier, au chasteau du Louvre, à Paris, contract de mariage entre Mgr Louis de Bourbon, duc d'Anguien, pair de France (depuis le grand Condé), et Claire-Clémence de Maillé de Brezé, niepce de très-illustre et éminentissime Mgr Jean-Armand, cardinal duc de Richelieu et de Fronsac, etc. Voyez les *Mémoires* de Cosnac, t. I, p. 114.

VII. 1654. 21e février, au chasteau du Louvre, à Paris, contract de mariage entre Mgr Armand de Bourbon, prince de Conti, pair de France, gouverneur en Champagne et Brie, et Anne-Marie Martinozzi, nièce de très-illustre et éminentissime Mgr Jules, cardinal Mazarini.

VIII. Extrait d'une copie du testament d'Armand de Bourbon, prince de Conty, décédé le 21 février 1666.

« Aujourd'hui, 24 may 1664, moy Armand de Bourbon, prince de Conti,... j'ai un très-grand regret d'avoir esté assez malheureux pour me trouver dans ma jeunesse dans une guerre contre mon devoir, pendant laquelle j'ai toléré, ordonné et autorisé des violences et désordres innombrables, et quoyque le roy ait eu la bonté d'oublier ce manquement, je suis demeuré devant Dieu solidairement redevable envers les communautés et les particuliers qui ont souffert, soit en Guyenne, Xaintonge, Berry.... soit en Champagne.... sur quoy j'ai fait restituer en Guyenne et en Berry quelques sommes.... et jai souhaité avec beaucoup de passion de pouvoir vendre tout mon bien pour satisfaire plus largement; mais m'estant soumis sur cela à plusieurs prélats et docteurs très-savants et très-pieux, ils ont jugé que je n'estois pas obligé de me réduire à une vie privée; mais que je devois servir Dieu dans ma condition, dans laquelle toutes fois j'ai retranché autant que j'ai pu.... afin de restituer pendant ma vie.

« Je charge mes héritiers de faire la même chose.... et s'il arrive que mes héritiers et leurs descendants ayent d'autres biens pour subsister honnestement.... je veux et ordonne qu'ils vendent tous les biens de ma succession, et qu'ils en fassent distribuer le prix dans les d. provinces,... si ce n'est que les d. lieux ou personnes eussent desjà esté suffisamment dédomagés ou par moy ou par d'autres. »

Tous les documents qui précèdent existent aux Archives de l'Empire, Sect. historique. K. 608-614.

Par.... DE ROS....

Quelques lettres relatives aux colonies françaises.

« J'accorderai sans peine, dit le P. Charlevoix au début de son Histoire générale de la Nouvelle-France, que nous n'avons point eu dans le nouveau monde de voyageurs, de conquérants, de fondateurs de colonies qu'on puisse mettre en parallèle avec ceux de la nation espagnole, qui ont paru avec le plus d'éclat sur le théâtre du nouveau monde, si, avec leur mérite personnel, on met dans la balance la grandeur de leurs conquêtes et les richesses des provinces dont ils ont augmenté leur monarchie. Mais si on les dépouille de tout ce qui leur est étranger, et de ce qu'ils doivent aux conjonctures favorables où ils se sont trouvés; si l'on sait distinguer dans ces hommes célèbres ce qui leur appartient en propre, je veux dire leurs vertus, leurs talents, leur valeur, leur bonne conduite, nous pourrons peut-être produire des navigateurs aussi habiles, aussi hardis, aussi constants que les Colomb, les Américc Vespuce et les Magellan, et des conquérants qui, avec toute la bravoure et l'intrépidité des Balboa, des Cortès, des Almagre, des Pizzarre et des Valdivia, n'en ont pas eu les vices. »

Nous publions sans autre commentaire les trois pièces suivantes tirées des portefeuilles de la collection Godefroy (Bibliothèque de l'Institut de France). La première et la troisième justifient les paroles du P. Charlevoix; la seconde témoigne du zèle ardent des pieuses femmes qui s'associaient aux durs travaux de la colonisation.

« Sire,

« Depuis l'âge de quatorze ans que le sieur de La Tour, mon pere, me mena, en ce pays de vostre nouvelle France, où j'ai séjourné jusques à present que j'ay attaint l'age de trente-quatre ans, et que j'ay esté contraint par le mauvais traictement que nous avons reçu des Anglois, de vivre ainsi que les peuples du pays et vestus comme eux, chasser à force les bestes et pescher les poissons pour vivre attendant quelque se-

cours de France (quy, par la grace de Dieu nous est arrivé) et receu l'honneur d'avoir commandé l'enseigne et la lieutenance du feu sieur de Pontrincourt jusques à sa mort ; lequel par son testament il m'a fait la faveur de me constituer en son lieu et place, et laissé la place et l'esquipage, dont je me suis acquité pour le service de Vostre Magesté le plus dignement qu'il m'a esté posible, sans que depuis quatre ans qu'il est mort, j'aye receu aulcun secours ni soulagement de personne, au contraire j'ay esté et suis poursuivy jusques à la mort par ceux de la Grande-Rivière qui se disent Françoys. Mesme je suis en butte pour estre couru des Anglois qui ont dessain de me faire quicter le pais, à cause de l'amytié et alliance des peuples du pais. A se subget je suplie tres humblement Vostre Magesté de recepvoir l'advis que je donne, qui vient de lieu et personnes veritables, que les Anglois abituez en la rivière de Guinybegay et Chouacouet proche la Virginie et voysin de nostre habitation de deux cens lieue sur la mesme coste, qu'ilz ont charge et dessain de se saisir du pays de la nouvelle France et s'aproprier la pesche des morue sec et vert et la traicte de la peltrie, et en priver les Francoys du tout. Et doyvent venir faire un effort contre moy et ruyner ma place. A quoy je me suis préparé avec cent famille de mes alliez, peuples du pays, et ceux que j'ay d'ordinaire avec moy et ma petite troupe de Françoys, avec trois moyenne barque de quoy je me suis maintenu, et espere me maintenir pour le service de Vostre Magesté, pour la conservation du pays ou y mourir avec gloire. Sy j'avois autant de force que j'ay de courage et d'invention, je ferois dire que les Anglois ont esté à la nouvelle France. Je ne puis avoir autre recours que suplier tres humblement Vostre Magesté de ne laisser perdre un sy beau et bon pays, qui est plain de sy beaux bois capable de bastir sy grand nombre de vaiseaux que l'on sauroit désirer. Les mines de fer et d'acier y sont sy frequente, et le cuivre pour fondre canons, et tant d'autres comoditez que produit cette terre, et la mer et riviere qui l'environne qui produit sy grand nombre de poissons, que la France en reçoit un grand soulagement, et s'en peut faire de grand profitz avec la traite de pelletrie. S'il plaît à Vostre Majesté me tant honnorer de commander qui me soit donné et délivré comission pour la conservation de la coste de l'Acadie, avec defense à tout autre de me troubler, ainsy qu'il sera advisé par le conseil de Vostre Magesté, recepvant cest honneur, je feray voir par effet que j'employray ma vye et celle de mes amis et alliez pour le service de Vostre Magesté. Le sieur de La Tour, mon pere, en fera la poursuitte auprès de Vostre Magesté pour me l'aporter audit pays de la nouvelle France, à qui j'escritz particullierement de tout. Je conclu par ma tres humble priere envers Dieu le Createur de donner à Vostre Magesté tres longue et heureuse vye, et accroissement et felicitez d'hon-

neurs et de biens en vos royaumes, et de me faire la grace d'estre toute ma vye

« Vostre tres humble et tres obéissant serviteur et sugect,

« De La Tour.

« Du port de Lomeron, en vostre nouvelle France, le 25e de juillet 1627. »

Au dos : « Au Roy. »

« Monsieur,

« J'ay cru que vous agréeriés la liberté que je pran de vous escrire pour vous mander de nos bonne-nouvelles puisque vous seul après Dieu este cause que nous avons faict le voyage lequel a très bien réussit, Dieu mercy. Toutes nos filles sont mariées à leur contantement et nul d'elles ne voudroit estre en France. Je suis ycy et beau et bon. L'on y est en grand repos; l'on ne crain ny voleurs ny sergens; le peuple e(s)t fort doux et respectueux. Il est vrai que nous avons un gouverneur qui par son bon ordre le faict vivre de la sorte. Say (c'est) monsieur Houel homme très vertueux et craignant Dieu qui san doute fera beaucoup de fruict ycy pour sa gloire. Il m'a obligée par ses pieuse persuations a demeurer en ceste isle pour faire une maison de Saint-Joseph afin de recevoir les filles qui nous seront anvoiés de la nostre de Paris et les tenir jusque elles soi(e)nt pourveues. Je mande à Melle de Lestan d'an envoier tous les ans le plus qu'elle poura. Je vous assure, monsieu, que say (c'est) le plus grand bien que l'on puisse faire tant pour la décharge de sa maison afin d'avoir moien d'an répandre tous les jours d'autres que parce qu'il e(s)t trés grand besoin d'anvoier. J'ay des fâmes honettes et sage pour empescher le mal qui se pouroit commettre et pour peupler le péïs de personnes qui ayment Dieu. La maison que je feray ycy servira encor pour recevoir des petites sauvagesses afin de les instruire et faire baptiser. Monsieur notre bon gouverneur m'a promis de m'an faire avoir tant que je voudray, car il est trés bien avec les sauvages et mesme a plusieurs enffans des principaux d'entre eux qui luy laisse(nt) pour luy montrer combien ils le chérisse(nt) et luy les say telment et si adroitement gagner que lorsqu'ils ont esté un peu près de luy il ne le veullent plus quitter se qui nous donne essurance que l'ons en convertira cantités. Quant aux filles Caraybes que je prandrés se sera par le moien qui m'en sera donné par les bonnes âmes qui voudront en entretenir une ou deux, donnant se qui leurs plaira tous les ans pour cest effect, afin de me donner moyen de les avoir toujours auprès de moy pour en faire se que Dieu m'inspirera; espérant qu'il me donnera forces et lumière puisqu'il me donne grand desir de le servir en ses occasions.

« Je vous supplie très humblement, monsieur, de ne pas nous oublier. Je say combien vous exercés la charité en toute rencontre ; Nostre Seigneur vous fera connoitre combien celle que vous feray pour ce subject luy sera agréable. Monsieur de Belley a tant de piétté que j'ay espéré qu'il prandra soing de nous et vous communiquera se qu'il aura apris de cette isle ou vous auray s'il plait à Dieu cantités de servante qui prieront pour vostre conservation comme je fais dès à présan et qu'il plaira à la bonté divine combler votre cœur de ses très saintes et très adorable benedictions.

« Je vous supplie Monsieur qu'au très saint sscrifice de la sainte messe vous vous souvenié de moi qui suis en Nostre Seigneur,

« Monsieur,

« Vostre très humble et très obeyssante servante

« De La Fayolle.

« De la Gardeloupe, isle de l'Amérique, ce 19 avril 1644.

« Je presanté vostre lettre en passant à la Martinique au reverend père Bouton qui fut très ayse d'aprandre de vos bonne nouvelles. »

Au dos : « Monsieur Monsieur de La Marguerie, rue Chapon près Saint-Nicolas des Champs à Paris. »

« Monseigneur,

« Je ne scay quelle voye prendre pour vous faire très-humbles remercîments de la protection dont il vous a pleu m'assister, et sans cela mes ennemys auroient triomphés de moy ainsi qu'ilz en avoient dessein. C'est pourquoy je me puis dire, Monseigneur, vous estre obligé de l'honneur, de la vie et du bien.

« Depuis le commandement que j'ay reçu de Sa Majesté de continuer mes services, en la même qualité que j'estois auparavant, j'ay faict une conqueste des isles de Sainct-Martin et de Sainct-Barthélemy, dont vous serez informé par la relation cy-jointe[1]. Les Hollandois sont en quelque façon scandalisez pour les prétentions qu'ils disent y avoir. Nous avons remis ceste affaire à juger au Roy, à vous, Monseigneur, et à son conseil et aussi au prince d'Orange et à Messieurs des États des Provinces-Unies ou à leurs ambassadeurs proche de Sa Majesté. Elle est d'importance. J'espère, Monseigneur que la rendrez favorable pour le service du Roy et que m'obligerez de croire que je suis,

« Vostre très-humble, très-affectionné et très-obéissant serviteur,

« Le chevalier de Poincy.

« A l'isle Sainct-Christophle, le 25e avril 1648. »

Au dos : « A monseigneur, monseigneur le Chancelier. »

[1] La relation ne se trouve plus jointe à la lettre.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

161. — *Abaelard und Heloïse.* Ihre Briefe, etc. Leurs lettres et l'histoire de leurs malheurs; traduit et publié par M. Carrière; Giessen, in-8°.

162. — *Abailard et Héloïse.* Essai historique, par M. et Mme Guizot; suivi des *Lettres d'Abailard et d'Héloïse,* traduites sur les manuscrits de la Bibliothèque impériale par M. Oddoul. Nouvelle édition entièrement refondue. In-8° de 30 feuilles 1/2 avec 40 vignettes. Paris, Didier (5 fr. et 10 fr.).

163. — *Abbaye de Saint-Rigaud*, dans l'ancien diocèse de Mâcon; ses premiers temps, son esprit, sa fin, ses abbés, par l'abbé F. Cucherat. In-8° de 5 feuilles. Impr. de Protat à Mâcon.

164. — *Abbé Suger (l').* Histoire de son ministère et de sa régence, par M. Fr. Combes, professeur agrégé d'histoire au collége Stanislas. In-8° de 22 feuilles, plus un portrait. Paris, chez l'auteur, rue de Fleurus, 18.

165. — *Acta Sanctorum octobris* ex latinis et græcis, aliarumque gentium monumentis, servata primigenia veterum scriptorum phrasi, collecta, digesta commentariisque et observationibus illustrata a Josepho Van Hecke, Benjamino Bossue, Victore de Buck, Antonio Tinnebroek societatis Jesu presbyteris theologis. Tomus VIII (tome LV de la collection), quo dies decimus septimus, decimus octavus, decimus nonus et vigesimus continentur. Bruxellis, typis Alphonsi Greuse. 1852. In-folio de XVIII et 1160 pages, avec un portrait du duc de Brabant et autres planches (75 fr.)

Nous avons donné plus haut (1847, page 173) le sommaire des matières contenues dans le précédent volume des *Actes des Saints.* Ce magnifique ouvrage des RR. PP. Jésuites de Bruxelles, se poursuit, comme on voit, avec un zèle extraordinaire et nous devons ajouter avec une érudition immense. Le volume que nous annonçons contient seulement l'histoire des saints de quatre jours de l'année, les 17, 18, 19 et 20 octobre; il renferme cependant la vie et les actes de cent quarante-six martyrs ou bienheureux, sans compter les saints demeurés anonymes.

Voici la liste des principaux d'entre eux, surtout de ceux qui ont illustré les Gaules.

Saint Aquilin, évêque d'Évreux (vers 695). — Saint Aderalde, archidiacre de Troyes. — Sainte Austrude, abbesse de Saint-Jean de Laon (vers 700). — Bradinus, Orora et autres, martyrs dans l'île de Man. — Saint Béraire, évêque du Mans. — Saint Caprais, martyr à Agen (287); avec une vie en vers de ce saint,

jusqu'ici inédite et attribuée à Hildebert, du Mans. — Saint Dulcidius, évêque d'Agen. — Saint Didier, martyrisé dans le Berry. — Saints Félix et Angebert, martyrs à Sens. — Saint Florentin, évêque de Trèves et de Tongres. — Saints Geofroi et Serlon, abbés de Savigny. — Gratus et saint Ansutus, ermites, dans le Rouergue. — Saint Juste ou saint Justin, de Louvre-en-Parisis. — Saints Juste, Artemius et Honesta, en Beauvoisis et en Artois. — Les évêques Levagius, de Senlis; Eusterius, de Salerne; Gratus, d'Oléron; Florentius, d'Orange. — Saint Loup, évêque de Soissons; sa parenté avec saint Remi. — Saint Luc, évangéliste; l'authenticité de son Évangile défendue contre certains critiques modernes. — Saint Maxime; dissertation sur la ville appelée Habia, dans les actes de ce martyr, et sur un diplôme accordé, en 956, par l'empereur Othon le Grand, à l'église d'Aquilée, pour la visite des reliques de saint Maxime; défense de ce diplôme argué de faux par plusieurs savants italiens. — Ruricius I et II, évêques de Limoges. — Sainte Solina, martyre à Chartres, vers l'an 250. — Saint Sindoulf, dans le pays de Reims. — Sonnatius, archevêque de Reims. — Saint Théofroy, ou saint Chaffre, martyrisé dans le pays de Velay, par les Sarrasins, vers l'an 728. — Thomas Helgas, prêtre de Biville, en Normandie. — Saint Troé, abbé (en Nivernais, vers l'an 500). — Veranus, évêque de Cavaillon; antiquités chrétiennes de cette ville. — Sainte Edwige, duchesse de Silésie. Cette sainte illustre compte parmi les ancêtres de la maison régnante de Belgique; c'est à ce titre que les savants auteurs de ce volume en ont offert la dédicace à S. A. R. le prince Léopold, duc de Brabant.

166. — *Alsace* (*l'*) *illustrée* ou son histoire sous les empereurs d'Allemagne et depuis sa réunion à la France, par Jean Daniel Schœpflin. Traduction de L. W. Ravenez. Impr. de Silbermann à Strasbourg. Mulhouse, F. Perrin; Paris, Lecoffre. 6 vol. in-8° (4 fr. 75 le vol.)

167. — *Apulée et Tertullien*, ou l'Afrique payenne et chrétienne au IIe siècle. In-4° de 7 feuilles. Thèse française par M. Marcel Guerrier, agrégé des classes supérieures. Impr. de Péron, à Rouen.

168. — *Arras*. Essai historique et monographique sur l'ancienne cathédrale d'Arras, suivi d'un sommaire sur les évêques, les priviléges, les sceaux et les monnaies du chapitre et des évêques, par M. Auguste Terninck. 14 feuilles 1/2, in-4°, avec 9 planches. Arras et Paris (Publication de la Société de Saint-Victor).

169. — *Art chrétien* (*Essai sur l'*), son principe, ses développements, sa renaissance, par l'abbé J. Sagette. In-12 de 11 feuilles. A Périgueux, chez Lenteigne; à Paris, chez V. Didron (3 fr.).

170. — *Charenton au* XVIIe *siècle*, par Ch. Marty-Laveaux. 2 feuilles 1/4 in-8°. Paris, Pançkoucke, Dumoulin.

171. — *Défense de l'Église* contre les erreurs historiques de MM. Guizot, Aug. et Am. Thierry, Michelet, Ampère, Quinet, Fauriel, Aimé Martin, etc., par l'abbé J.-M. Sauveur Gorini. 2 vol. in-8°. Lyon, Girard et Josserand.

172. — *Études et recherches historiques sur les monnaies de France*, par M. Berry, conseiller à la cour imp. de Bourges. 2 vol. in-8° avec un atlas de 90 pl. Paris, Dumoulin ; Bourges, Vermeil ; Orléans, Gatineau (36 fr.).

173. — *Études historiques sur la vie et les écrits de saint Paulin*, évêque de Nole ; par M. l'abbé Soury, curé de Sainte-Eulalie de Bordeaux. Bordeaux, Ducot ; Paris, Sagnier et Bray (10 fr.).

174. — *Floride* (*l'Histoire notable de la*), située ès Indes occidentales, contenant les trois voyages faits en icelle par certains capitaines et pilotes françois, descrits par le capitaine Laudonnière qui y a commandé l'espace d'un an trois moys, à laquelle a esté adjousté un quatriesme voyage fait par le capitaine Gourgues. Mise en lumière par M. Basanier, gentil-homme françois, mathématicien. In-16 de 7 feuilles 3/4. Paris, P. Jannet (5 fr.).

175. — *Gorze* (*Histoire de la ville et du pays de*), depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours ; par J. B. Nimsgern. In-8° de 320 pages avec planches lithogr. 1853. Metz, Lecouteux.

176. — *Histoire de France*, divisée par époques, depuis les origines gauloises jusqu'aux temps présents, par M. Laurentie. Tomes I et II (première époque), 66 feuilles in-8°. Impr. d'Oudin à Poitiers. Paris, Lagny frères ; Strasbourg, Dérivaux ; Nancy, Conty. L'ouvrage formera 8 volumes (60 fr.).

177. — *Mémoires de Daniel Huet*, évêque d'Avranches, traduits pour la première fois du latin en françois, par Charles Nisard. In-8° de 20 feuilles 1/4. Paris, Hachette (4 fr.).

178. — *Mémoires* pour servir à l'histoire de l'Académie royale de peinture et de sculpture depuis 1648 jusqu'en 1664, publiés pour la première fois par M. Anatole de Montaiglon, attaché à la conservation des dessins du Louvre. 2 vol. in-18 faisant partie de la *Bibliothèque Elzévirienne* publiée par P. Jannet (8 fr.).

Ces mémoires ne contiennent point le récit de grands événements, mais seulement de petits débats, de petites menées et des scènes d'intérieur qui ont accompagné la formation et les premières années de l'Académie de peinture. L'intérêt, cependant, n'y languit pas, à cause de l'excellent style dans lequel ils sont écrits et des noms d'éclat qui occupent les premiers plans de cette miniature : Lebrun, Séb. Bourdon, Mignard, et beaucoup d'autres qui approchent de la célébrité de ceux-ci. Un mérite tout particulier de ce petit ouvrage se découvre dans deux tables, l'une analytique, l'autre alphabétique, dont il est suivi, et qui sont dues à l'auteur lui-même. Elles ont été rédigées avec une sûreté d'analyse et une netteté d'expression qu'on peut donner comme des modèles. L'éditeur, M. Anat. de Montaiglon, auquel nous devons déjà beaucoup de travaux sur l'histoire de l'art (voy. le vol. précédent du *Bulletin*, p. 274 et 371), a fait précéder ce livre d'une

préface dans laquelle il cherche à démontrer que l'auteur anonyme de ces *Mémoires* est le peintre Henri Testelin, élève de Vouet et secrétaire de l'Académie. C'est un sentiment auquel peu de lecteurs pourront se rendre s'ils comparent la décence académique et l'honnêteté dont l'auteur anonyme ne se départit jamais, avec les éloges très-vifs dont il encense en toute occasion le nom de Testelin. Ce dernier, d'ailleurs, plus habitué à la légèreté du pinceau qu'à la légèreté de la plume, est tout à fait incapable d'avoir écrit ces élégants Mémoires; il aura seulement fourni les matériaux. Aux autres mérites de ces deux petits volumes, il faut joindre celui de faire partie d'une charmante collection que publie M. P. Jannet, sous le titre de *Bibliothèque Elzévirienne*, et dans laquelle on cherche en effet à ressusciter, dans la typographie, la sobre élégance et le bon goût dont les Elzevirs ont donné les plus parfaits exemples.

179. — *Monographie de la chapelle et du prieuré au village de Bois-Garand en Sautron*, par M. Phelippes-Beaulieux, avocat. Une feuille 3/4 in-8°. Impr. à Nantes.

180. — *Notice bio-bibliographique sur La Boëtie*, l'ami de Montaigne; suivie de la Servitude volontaire, donnée pour la première fois selon le vrai texte de l'auteur d'après un manuscrit contemporain et authentique; par le docteur J. F. Payen. 9 feuilles 1/4 in-8°, plus une lithographie et un fac-simile. Impr. de Didot, à Paris.

181. — *Notice historique et descriptive de la Sainte-Chapelle*. 2 feuilles in-8°. Paris, Garnier frères.

182. — *Notice historique sur Grane* (Drôme); par l'abbé A. Vincent. 2 feuilles 1/2 in-18. Impr. à Valence.

183. — *Notre-Dame du Joyel*, ou Histoire légendaire et numismatique de la Chandelle d'Arras et des cierges qui en ont été tirés; par M. Auguste Terninck. In-4° de 12 feuilles et 12 planches. Paris, Didron.

184. — *Numismatique beckerienne*, recueil de médailles contrefaites par Becker, décrites par M. Pinder. Traduit de l'allemand. 7 feuilles in-8°. Paris, Leleux (5 fr.).

185. — *Peintres lorrains* (*Quelques notes sur des*) des XV^e^, XVI^e^ et XVII^e^ siècles; par Henri Lepage, archiviste de la Meurthe. In-8° de 6 feuilles 1/2. Nancy, Lepage.

186. — *Peste noire* (*Histoire de la*), 1346-1350, d'après les documents inédits, et augmentés d'extraits empruntés à l'ouvrage allemand de Hecker; par le docteur A. Philippe. Paris, rue Guénégaud, 3 (6 f.).

187. — *Portraits inédits d'artistes français*. Texte par Ph. de Chennevières; lithographies et gravures par Fréd. Legrys. In-folio de 17 feuilles, un frontispice et huit portraits. Paris, Vignières; Dumoulin (15 fr.).

188. — *Protestantisme* (*l'Histoire du*) présentée aux hommes de bonne

foi qui cherchent la vérité. IIe partie, France et Angleterre; par M. l'abbé Orse; in-12 de 9 feuilles. Lyon, Guyot; et Paris, rue Saint-Sulpice, 25 (1 f.).

189. — *Rapport sur les papiers de S. A. R. le prince Xavier de Saxe*, conservés dans les archives du départem. de l'Aube; par Ph. Guignard. Dijon, impr. Loireau-Feuchot. 19 pages in-4°.

M. Guignard était archiviste du département de l'Aube lorsqu'il a dressé l'inventaire de l'importante collection dont il s'agit dans ce rapport, et qu'il divise en huit sections : 1° Pièces composant les archives des dix mille Saxons commandés par le prince Xavier pendant la guerre de Sept ans, 1756-1763; 2° Pièces relatives au gouvernement de la Saxe, et concernant principalement l'administration du prince Xavier pendant la minorité de son neveu Frédéric-Auguste III, 1763-1768; 3° Correspondance du prince; 4° Miscellanea, pièces littéraires, etc.; 5° Documents relatifs à la Pologne, 1752-1791; 6° Inventaires des meubles des résidences du prince Xavier en France et en Saxe; 7° Titres relatifs à la seigneurie de Zabeltitz, près de Dresde, qui appartenait au prince Xavier, et où il mourut le 21 juin 1806; 8° Comptabilité de la maison du prince. — Certaines parties de cette collection, la correspondance, par exemple, sont précieuses pour l'histoire de la France au XVIIIe siècle. L'inventaire sommaire joint au rapport fait d'autant plus d'honneur à M. Guignard, que nous n'avons pas beaucoup d'archivistes assez instruits pour inventorier ainsi des documents dont la moitié est en allemand, et assez zélés pour publier, à leurs frais, le résultat de leurs travaux.

M. Guignard exprime, en terminant, le vœu que les papiers du prince Xavier soient transportés dans quelque dépôt de Paris. C'est un désir que nous ne partageons pas. Les placer à la Bibliothèque impériale, ou aux Archives générales de France, ce serait les enfouir au milieu des innombrables collections qui s'y trouvent déjà, et qui ont bien plus de prix que celle-là pour la curiosité publique. Les archives du prince Xavier sont à Troyes, parce qu'il habitait la Champagne depuis vingt ans lorsque la Convention les confisqua comme bien d'émigré. Pourquoi ne resteraient-elles pas là où est leur place logique? M. Guignard montre d'ailleurs, par cette brochure même, que les archivistes départementaux savent très-bien apprécier les trésors confiés à leur garde.

190. — *Récits de l'histoire de France*, par J. A. Courgeon, professeur agrégé d'histoire. 1re période : La Gaule indépendante et la Gaule romaine. In-18 de 8 feuilles 1/2. Paris, Hachette (3 fr. 50).

191. — *Siége de Rennes* en 1356, par M. Jules Hodouin, ancien magistrat. Une feuille 1/2 in-12. Paris, Poussielgue-Rusand.

192. — *Suite de la monographie du coffret de M. le duc de Blacas*, ou Preuves de manichéisme de l'ordre du Temple; par Mignard. In-4° de 13 feuilles 1/2, plus cinq planches. Paris, Dumoulin, Derache, Duprat, Franck.

Voyez ci-dessus ce qui a été dit du commencement de cet ouvrage, *Bulletin* de 1852, page 274.

193. — *Tableau* généalogique et biographique des trois grandes familles d'imprimeurs-libraires les plus célèbres. In-plano d'une feuille. Impr. de Vanackère, à Lille.

194. — *Types* (*des*) et des manières des maîtres graveurs, pour servir à l'histoire de la gravure en Italie, en Allemagne, dans les Pays-Bas et en France; par Jules Renouvier. XV^e^ siècle. In-4° de 15 feuilles (Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier).

195. — *Trévoux* (*Histoire de la ville et du canton de*), par l'abbé Jolibois, curé de Trévoux. Suivie du texte des franchises et de l'acte de la vente de la ville à la maison de Bourbon. 7 feuilles 3/4 in-8°. Impr. de Vingtrinier à Lyon.

196. — *Ungedrückte provenzalische Lieder*.... — Chansons provençales inédites de Peire Vidal, Bernard de Ventadour, Folquet de Marseille et Peirol d'Auvergne, publiées par le docteur Nic. Delius. Bonn, 1853; in-8°, 58 pages. (Paris, Klincsieck.)

Recueil de vingt-six pièces tirées des manuscrits de la Bodléyenne à Oxford et publiées sans aucun commentaire.

197. — *Villiers-le-Bel, ancien et moderne*, suivi d'un précis sur Écouen, Sarcelles, Pierrefitte; par A. L. Borée. Une feuille in-8°. Impr. de Desoye, à Paris.

H. L. Bordier.

Imprimerie de Ch. Lahure (ancienne maison Crapelet)
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.